

Bibliothèque numérique

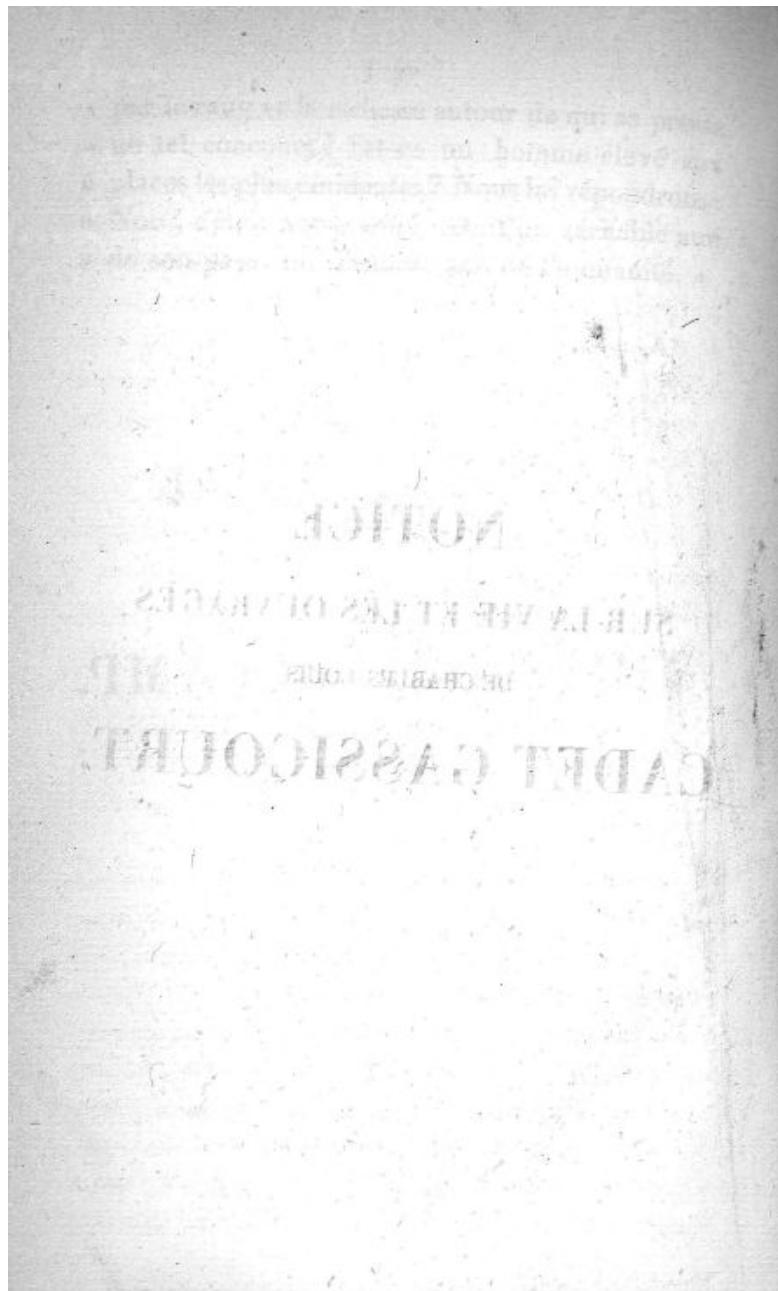
medic@

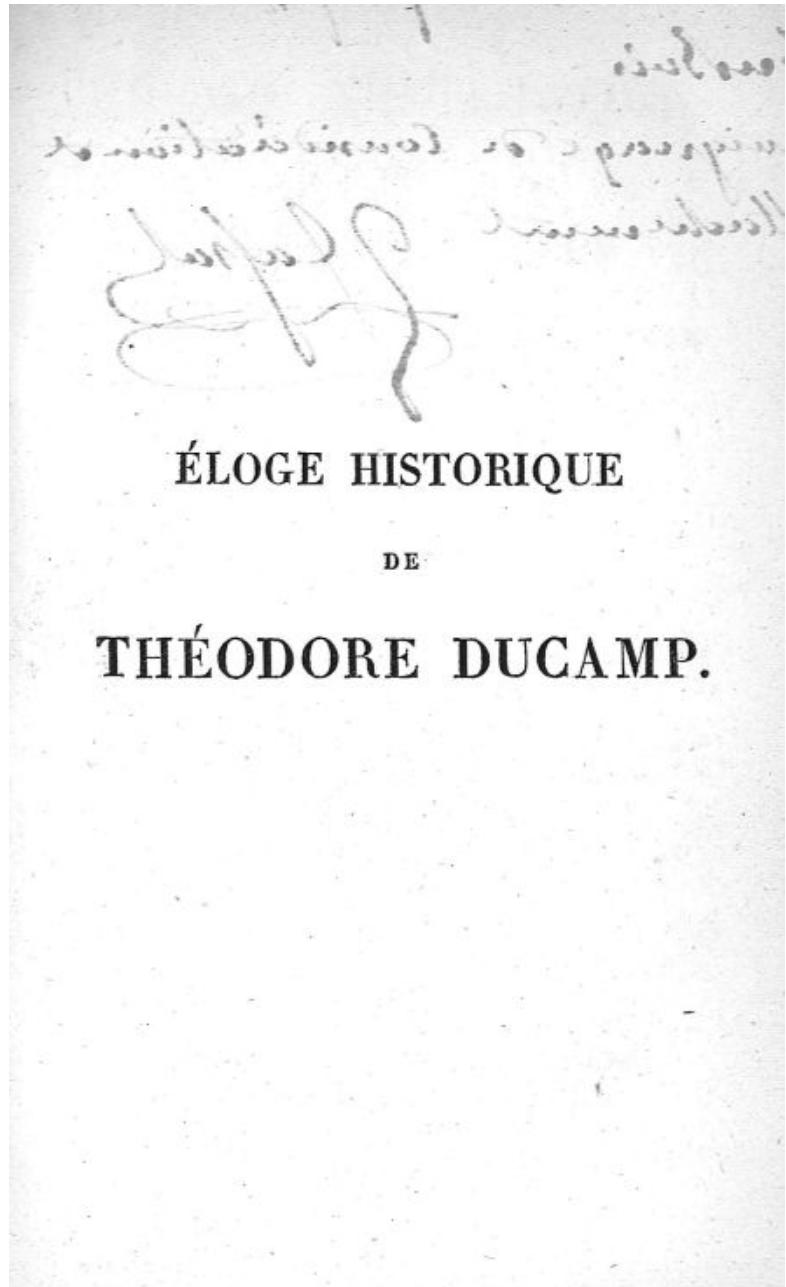
**Vassal, Pierre Gérard. Eloge
historique de Théodore Ducamp, lu à
la Société médico-pratique dans la
séance du 14 mai 1823**

*Paris, Impr. de Dondey-Dupré, 1823.
Cote : 90945 t. 20 n° 12*

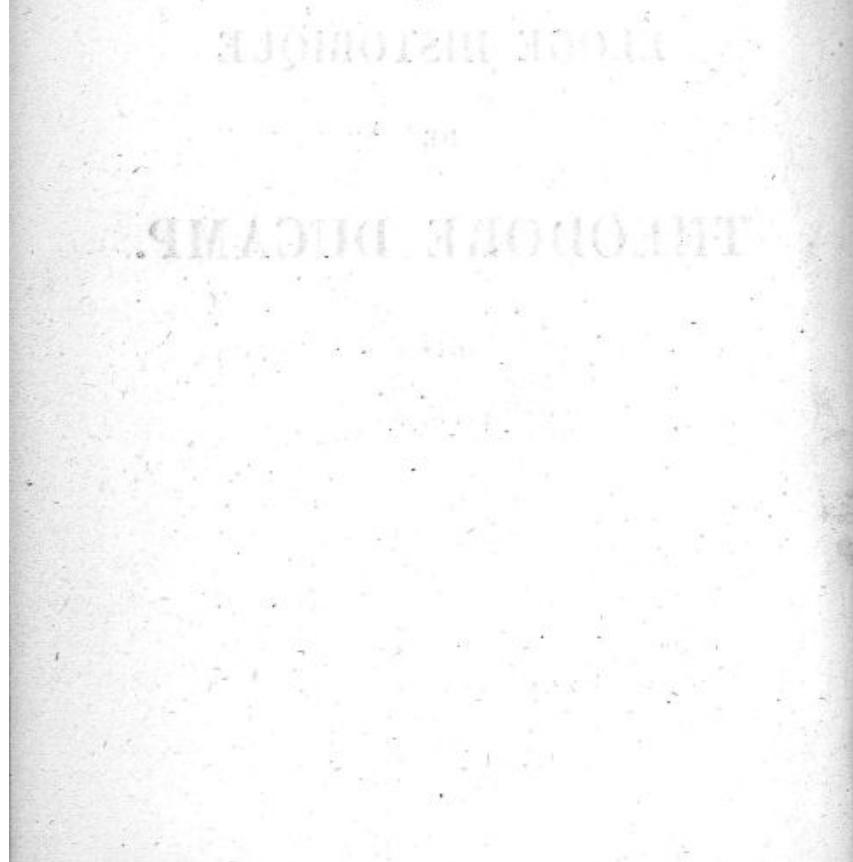
NOTICE
SUR LA VIE ET LES OUVRAGES
DE CHARLES-LOUIS
CADET GASSICOURT.







Monsieur le professeur
Desbuis
émissaire de l'indication et
l'attachement J. Casal



ÉLOGE HISTORIQUE

DE

THÉODORE DUCAMP,

LU A LA SOCIÉTÉ MÉDICO-PRATIQUE

DANS SA SÉANCE DU 1^{er} MAI 1823,

PAR LE DOCTEUR VASSAL,

Secrétaire général,

ET IMPRIMÉ PAR DÉCISION DE LA SOCIÉTÉ.

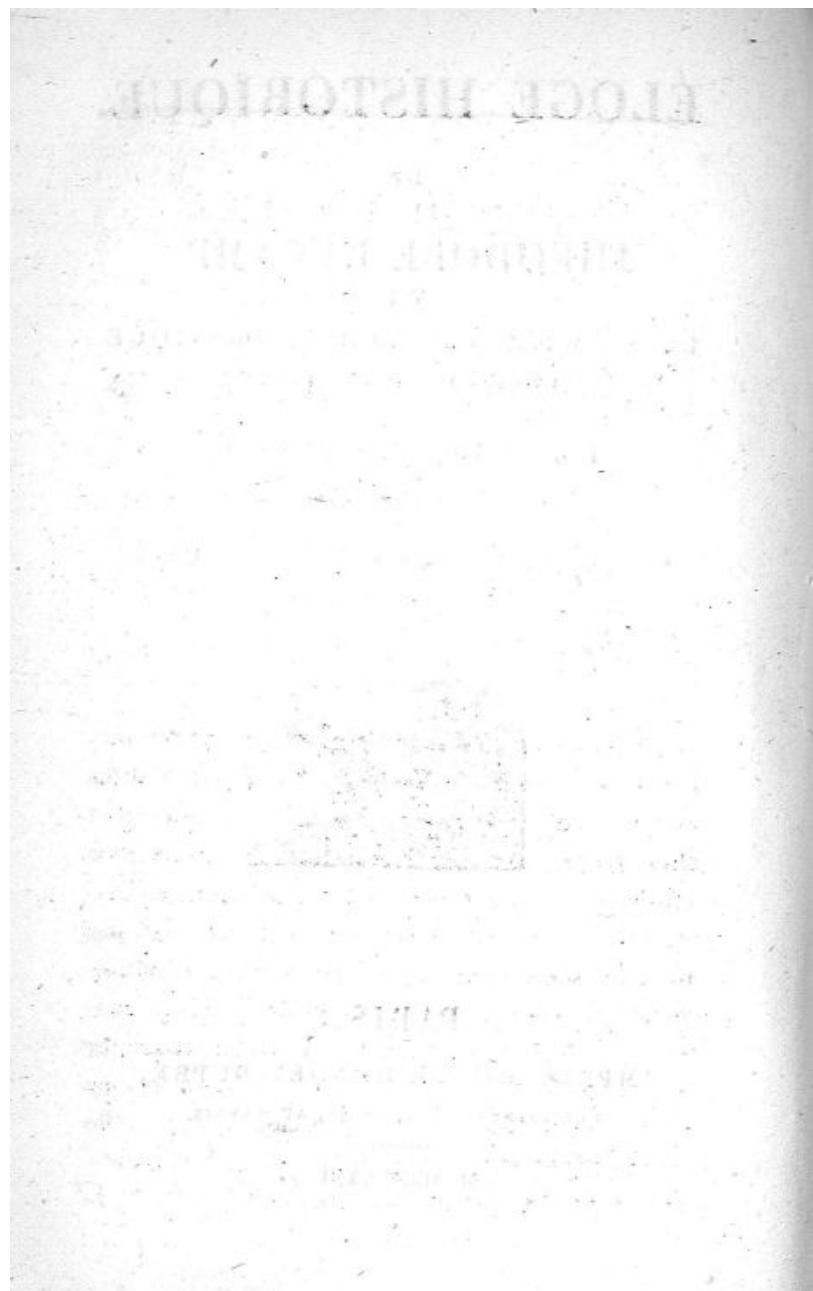


PARIS,

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ,

RUE SAINT-LOUIS, n°. 46, AU MARAIS.

~~~~~  
M DCCC XXIII.



ÉLOGE HISTORIQUE  
DE  
THÉODORE DUCAMP.

MESSIEURS,

EN consacrant dans vos réglemens les devoirs à rendre à chaque membre décédé, vous avez suivi l'exemple de plusieurs sociétés littéraires et philanthropiques, qui s'empressèrent de rendre hommage à la mémoire de tous ceux qui se distinguèrent pendant le cours de leur vie, soit par des vertus éminentes, soit par des talens supérieurs qu'ils firent tourner au profit de leurs concitoyens ou de leur patrie. Il est à regretter qu'une institution aussi louable ait été réservée pour une certaine classe d'hommes; car si elle eût été généralement répandue, elle eût puissamment contribué au perfectionnement moral de la

société : à la vérité, pour atteindre ce but utile, il aurait fallu que des orateurs impartiaux eussent pesé, dans la balance de l'équité, la juste portion de louange ou de blâme qu'aurait méritée une conduite plus ou moins régulière.

Chargé de remplir cette fonction délicate, je m'attacherai à vous faire connaître toute l'éten-  
due de la perte prématûrée que nous venons de faire : je ne me suis point dissimulé que j'afflige-  
rai vos cœurs, en portant dans vos esprits cette  
triste conviction ; surtout quand je considère que  
si la durée de la vie de l'homme de bien est tou-  
jours trop courte pour le bonheur de ses sem-  
blables, celle d'un médecin instruit n'est jamais  
assez longue pour le soulagement de l'humanité,  
et lorsque la nature a doué ce même médecin  
d'un esprit éclairé, il serait à désirer pour les  
progrès de la science que son existence pût être  
triplée. Telle aurait dû être du moins la longé-  
vité de celui qui doit exciter les vifs regrets de  
la Société médico-pratique, parce qu'il fut tout-à-  
la-fois, médecin éclairé, homme de génie, et  
homme de bien. Telles étaient les qualités dis-  
tinctives de Théodore Ducamp.

Il naquit à Bordeaux en 1792 : une éducation  
soignée lui inspira le goût de la médecine, et ce  
fut dans sa ville natale qu'il se livra de bonne

heure à l'étude des sciences médicales : les progrès qu'il y fit furent si rapides, qu'il ne tarda pas à s'apercevoir que l'École de médecine de Bordeaux ne pouvait plus alimenter convenablement son esprit avide de nouvelles connaissances.

En 1809, il fut commissionné pour l'hôpital militaire de Strasbourg, où, pendant trois années consécutives, il se fit distinguer par son aptitude au travail, et par un zèle infatigable à remplir les fonctions qui lui furent confiées.

En 1812, il fut appelé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et dans la même année, il fut nommé aide-major dans les ambulances de la garde, et, quoique d'une très-faible constitution, il n'hésita point à faire la mémorable campagne de 1813.

Les connaissances chirurgicales dont il donna des preuves dans une foule de cas très-graves, furent si justement appréciées par ses chefs, qu'il fut conservé au service de santé de la garde royale, pendant le reste de l'année 1814. En 1815, il soutint avec distinction devant la faculté de médecine de Paris, une dissertation inaugurale sur les polypes de la matrice et du vagin; cet ouvrage renferme quelques vues nouvelles et des préceptes dictés par une pratique éclairée.

Investi du titre de docteur, il consacra le jour

à la clinique médicale, et il se livra pendant la nuit aux travaux du cabinet avec une telle ardeur, que l'aurore le surprit très-souvent, encore plongé dans les plus profondes méditations.

En 1818, il fut admis membre résidant de la Société médico-pratique ; il donna une observation sur un anévrisme de l'artère poplité, suivie de quelques réflexions sur le traitement de cette maladie. Il s'efforça de démontrer que la compression et la méthode de *Vasalva* étaient souvent insuffisantes, tandis que l'application continue des réfrigérans par le moyen d'un appareil particulier qu'il présenta à cette époque, était très-souvent couronnée d'un succès complet.

Associé à vos travaux, il ne laissa échapper aucune occasion pour provoquer des discussions lumineuses, dans lesquelles il éclaira fréquemment du flambeau de la vérité, des points de doctrine qui étaient encore obscurs, ou qui restaient en litige.

Son amour pour la science fut d'autant plus pur et d'autant plus louable, qu'il se garda bien d'imiter la conduite de ces érudits égoïstes qui n'entassent des connaissances que pour eux-mêmes ; il suivit le noble exemple de *Chaumeton* ; il prit, comme lui, pour devise, l'épigraphe, *Spar gere collecta, et une chose fort remarquable, c'est*

que la nature et les circonstances semblent avoir établi une identité parfaite entre ces deux médecins recommandables. Doués l'un et l'autre de la même organisation, ils sont frappés tous deux de la même affection morbide : le premier cultive de préférence la littérature médicale italienne, et le second s'identifie avec les découvertes médicales anglaises. Irrité par les principes que professent en Italie Razori et Thomassini, *Chaumeton* combat leur doctrine par une logique serrée ; il en démontre tous les dangers dans des réflexions judicieuses qui sont remarquables par la causticité de la critique mordante qu'elles renferment. Étonné des nombreux succès qu'obtiennent certains médecins anglais de plusieurs tentatives hardies, *Ducamp* s'empresse de les faire connaître, dans l'espoir d'agrandir le domaine de la médecine française : mais je m'arrête, pour ne vous entretenir que des travaux littéraires de notre confrère.

Le premier ouvrage dont il s'occupa, fut la traduction du traité, *ex-professo*, de l'asthme convulsif, par le docteur Robert *Brée*. Cette entreprise exigeait de la part du traducteur, non-seulement une connaissance exacte de la langue anglaise ; mais il fallait, en outre, qu'il fût profondément versé dans la physiologie, la physi-

que et la chimie ; car la théorie de Robert *Brée* est fondée sur l'application de ces trois sciences.

*Ducamp* remplit cette tâche délicate avec facilité. Les notes et les observations intéressantes dont il enrichit cette traduction, ainsi que la précision et la pureté de son style firent pressentir qu'il occuperait un jour un rang distingué parmi les médecins littérateurs. Cette présomption ne tarda pas à se réaliser, et le grand nombre de travaux qu'il a consignés dans plusieurs feuilles périodiques en est la preuve.

M. le docteur *Roustan* qui avait écrit sur l'asthme, voulut analyser les principes de Robert *Brée* ; mais au lieu de discuter avec sévérité la doctrine du médecin anglais, il reproduisit les opinions qu'il avait émises dans deux mémoires publiés antérieurement. Dans le premier, il s'était attaché à démontrer que l'asthme nerveux chez les vieillards est symptomatique d'un état pathologique du cœur, et dans le second, il avança que l'asthme des vieillards était occasionné par une lésion organique du cœur.

*Ducamp* ne put garder plus long-tems le silence ; il combattit avec force la théorie de M. *Roustan*, et sans sortir des bornes d'une sage polémique, il prouva par des raisonnemens préremptoires, que l'asthme périodique des vieil-

lards existe fréquemment sans lésion organique du cœur; mais il convint en même tems, qu'un état pathologique de ce dernier organe pouvait se développer concurremment avec l'asthme. Le parallèle que *Ducamp* établit entre la marche et la terminaison différentes de ces deux maladies, donne une idée de la clarté et de la justesse de sa dialectique.

Après avoir débuté aussi honorablement dans la carrière littéraire, *Ducamp* fut admis au nombre des membres résidans de la société de médecine de Paris, et il ne tarda pas à devenir un des collaborateurs du journal de cette savante compagnie.

Vous savez, messieurs, que notre jeune frère fut un des plus ardents fauteurs de la nouvelle doctrine médicale; il l'embrassa d'abord sans aucune restriction, et son plus grand plaisir fut de la propager. Le docteur *Chomel* en publiant un opuscule sur l'existence des fièvres essentielles, lui fournit l'occasion de faire triompher la plupart des préceptes incontestables de cette doctrine.

Ce fut au mois de juin 1820, que *Ducamp* fit imprimer des réflexions critiques sur l'ouvrage de M. *Chomel*. Armé du scalpel d'une sévère censure, il disséqua toutes les phrases de cet auteur,

l'une après l'autre ; il combattit fortement sa doctrine erronée, et dans la crainte que sa réfutation ne parût basée sur des hypothèses ou sur des raisonnemens spécieux, il la puisa tout entière dans la nosographie philosophique, et il prouva par les propres expressions de son savant auteur, que ce que M. Chomel appelle fièvres essentielles, ne sont véritablement que des fièvres symptomatiques dépendantes de phlegmasies ou de quelque lésion d'organe.

La réputation de Ducamp ne tarda pas à s'étendre ; sa clientèle s'agrandit, et une pratique judicieuse lui fit modifier, dans plusieurs circonstances, la thérapeutique trop exclusive de la nouvelle doctrine.

Ne voulant rester étranger à aucune des branches de l'art de guérir, il s'appliqua à l'étude des accouchemens, et il fut frappé des dangers auxquels se trouve exposé le fœtus, lorsque son expulsion est précédée de la sortie du cordon ombilical. Les procédés de *Moriceau* et de *Deventer* pour remplacer le cordon ombilical dans la matrice, lui parurent insuffisans ; il ne fut pas plus satisfait des moyens proposés par *Osiander*, *Tellegen*, *Ekhar*, *Makensie*, *Villemberg*.

Il imagina pour cette opération délicate, un instrument d'autant plus simple que ce n'est, ri-

goureusement parlant, qu'une ingénieuse application du porte-noeud de *Dessault*. Il le fit connaître d'abord à la Société médico-pratique, et il publia ensuite sur cet instrument une notice intitulée : *Nouveau moyen de remédier à l'issue prématurée du cordon ombilical*, et M<sup>r</sup>. le professeur *Deneux* déclara dans un rapport fort étendu que le porte-noeud de notre confrère était préférable à tous les moyens proposés et employés jusqu'à ce jour, mais que les cas qui en exigeaient l'application, étaient fort rares. L'expérience n'a d'ailleurs pas encore permis de prononcer définitivement sur ses avantages ou ses inconvénients.

La facilité avec laquelle *Ducamp* écrivait, et la perspicacité dont la nature l'avait doué, le rendirent souvent hardi et quelquefois téméraire; aussi ne balança-t-il pas d'entreprendre une tâche fort désagréable à remplir; ce fut de dévoiler la fraude, et de poursuivre à outrance le charlatanisme sous quelque forme qu'il se présentât.

L'analyse que fit M. *Caventou* du sel de Cheltenham, fournit à *Ducamp* l'occasion de signaler certains pharmaciens qui ne rougissent pas de sextupler le prix de la valeur réelle de ce sel.

Il persiffla d'une manière piquante ceux dont les vitraux sont tellement surchargés d'inscriptions anglaises, que leur pharmacie contraste gro-

tésquement avec la noble simplicité des bonnes officines ; il fixa surtout l'attention des gens de l'art sur une poudre dentrifice dans la composition de laquelle se trouvait, disait-il, le charbon de kin-kina piton.

Rien n'exaspéra plus Ducamp que l'annonce d'un abrégé du Dictionnaire des Sciences médicales. Avec quelle chaleur il s'éleva contre une pareille entreprise ; avec quelle hardiesse il esquissa le portrait de certains médecins mercantiles, dont la plume vénale ose mutiler les productions du génie et du véritable savoir ! « Ainsi, » dit-il, pour prix de leurs labeurs, les auteurs » du Dictionnaire verront défigurer, morceler » leurs écrits. Le fruit de trente années d'expérience et de méditation, tombera sous des ciseaux stipendiés ! Mais quel droit a-t-on pour » consommer une pareille infamie ? »

L'indignation de Ducamp fut si grande qu'il ne put l'exprimer que par un double néologisme par lequel il peignit toute l'étendue de la sordide cupidité d'un éditeur insatiable ; mais il faut lire toutes ses critiques raisonnées que je me contente de vous signaler sommairement, pour être bien convaincu que notre jeune écrivain polémique suivit toujours à la lettre ce rigoureux précepte : « Frappez fort, mais frappez juste. »

Quelque multipliés que soient les travaux dont je viens de vous offrir l'analyse, ils ne purent ralentir l'impérieux besoin qu'éprouvait notre confrère de se nourrir continuellement de littérature médicale anglaise, et les nombreux extraits qu'il en a publiés dans l'ouvrage périodique de la Société de médecine de Paris, attestent son bon goût et son heureux discernement. Parmi les faits curieux qu'il a consignés, on trouve : 1<sup>o</sup>. deux renversemens de matrice qui ont nécessité la ligature complete de cet organe, suivie de guérison; 2<sup>o</sup>. une opération césarienne faite avec succès; 3<sup>o</sup>. une rupture spontanée de la matrice, guérie en 16 jours; 4<sup>o</sup>. l'issue d'un avorton et de son placenta, à sept mois de la gestation, et deux mois après, la même femme accoucha heureusement d'un enfant à terme et bien portant; 5<sup>o</sup>. une rupture spontanée de la vessie; 6<sup>o</sup>. les bons effets du sulfate de zinc dans l'épilepsie, de la liqueur arsénicale dans la chorée; de la compression et de la percussion graduées dans le rhumatisme chronique; 7<sup>o</sup>. des résultats fort curieux obtenus sur 1940 vérolés, traités et guéris sans mercure, et 2827 vénériens traités et guéris par le mercure. Il a publié une digression très-sage sur les dangers de la médecine trop agissante des Anglais, et sur les avantages de la médecine expectante des médecins français: il rapporte une observa-

tion de fièvre Typhode qui dura 26 jours, et pour laquelle on tira 106 onces de sang, et on donna chaque jour une forte dose de calomel, des purgatifs et des diaphérétiques antimoniaux, et cependant le malade guérit ; *Ducamp* se prononce hautement contre cette médication, et par une contradiction difficile à expliquer, il cherche à justifier l'emploi du calomel dans une affection purement inflammatoire ; il blâme l'emploi des purgatifs, et il les conseille ensuite pourvu qu'ils ne soient portés que dans le *rectum*. En examinant attentivement les écrits de notre confrère, on ne peut se dissimuler qu'il n'eût une propension particulière pour la thérapeutique anglaise, et toutes ses prescriptions s'en ressentaient ; il eût sans doute fini par en faire une juste application. Il a également publié l'extrait qu'il a fait de l'ouvrage du docteur *Johnson* relativement à la fièvre remittente du Bengale, qui paraît avoir beaucoup d'analogie avec la fièvre jaune, et de laquelle *Johnson* a triomphé en substituant à l'ancienne routine la méthode anti-phlogistique. Jusqu'à présent, Messieurs, je ne vous ai fait connaître que le médecin littérateur ; je vais vous offrir l'homme de génie.

*Ducamp* conçut un projet d'autant plus hardi et d'autant plus difficile dans son exécution, que des chirurgiens du premier ordre l'avaient en-

trepris avant lui et avaient échoué. *Dessault*, *Chopart* et *Deschamps* qui s'occupèrent spécialement des maladies des voies urinaires, laissèrent beaucoup à désirer sur les moyens curatifs de la rétention d'urine, causée par le rétrécissement du canal de l'urètre.

Plusieurs médecins anglais convaincus que la cautérisation était le seul moyen à employer pour guérir cette rebelle maladie, portèrent des caustiques dans le canal de l'urètre, avec autant de témérité que d'irréflexion, et leurs tentatives furent souvent couronnées de succès, malgré le péril auquel ils exposaient la plupart de leurs malades. *Ducamp* médita long-tems sur cet important objet, et loin de se traîner péniblement sur la route tracée par les uns et les autres, il s'en fraya une nouvelle ; il perfectionna la méthode anglaise en créant de nouveaux agens. Il fit de nombreuses expériences qui le conduisirent à établir une doctrine lumineuse, et il publia enfin un traité complet des rétentions d'urine, causées par le rétrécissement du canal de l'urètre. Il a relaté dans cet ouvrage, d'une manière précise, le mécanisme du développement des brides urétrales ; il a démontré comment elles occasionnent la rétention d'urine ; il a signalé et discuté les graves accidens consécutifs auxquels

sont exposés les malades qui en sont atteints.

Voulant porter dans tous les esprits la conviction de l'insuffisance des moyens curatifs mis en usage jusqu'à ce jour, il a examiné l'action des sondes et des bougies, ce qui l'a mis à même de démontrer d'une manière précise les dangers qui accompagnent très-souvent l'application et le séjour des sondes dans l'urètre, et de prouver que les bougies ne font que déprimer les brides urétrales sans les détruire, d'où il a conclu, que l'emploi des sondes et des bougies ne produit jamais qu'une cure palliative.

Dans sa méthode modifiée, Ducamp s'est proposé deux objets : 1<sup>o</sup>, de détruire les parties morbides qui forment le rétrécissement; 2<sup>o</sup>, de les mettre de niveau avec le reste du canal.

J. Hunter, Everard Home et Charles Bell, ne s'occupèrent que de la première partie de ce traitement. Les agens dont ils se servaient étaient de deux espèces : le premier qui avait pour objet de reconnaître la position et la profondeur du rétrécissement, consistait à fixer à l'extrémité d'une bougie un morceau de cire roulé et arrondi; on introduisait cette bougie dans le canal de l'urètre, et lorsqu'elle était parvenue au rétrécissement, on marquait avec l'ongle la partie qui était au niveau du méat urinaire; on la poussait;

on la laissait quelques minutes et on la retirait. La longueur de la bougie introduite indiquait la profondeur à laquelle se trouvait le rétrécissement, et le morceau de cire sur lequel était une rainure, marquait l'étendue du rétrécissement. Ducamp apprécia la défectuosité de cet instrument, et surtout le peu de solidité et de fixité qu'offrait le morceau de cire ajouté au sommet de la bougie. Il composa sa *sonde expératrice* de la manière suivante.

Se procurer une sonde de gomme élastique n°. 8, 9 ou 10, ouverte des deux bouts et sur laquelle la division du pied est tracée ; prendre un morceau de soie plate à tapisserie, y faire des nœuds de distance en distance que l'on trempe dans de la cire fondu ; et qu'on roule ; introduire cette soie au moyen d'un cordonnet dans la sonde ; lorsqu'elle est parvenue à l'ouverture supérieure, le bourrelet formé par les nœuds chargés de cire est retenu, tandis que la soie passe et forme un pinceau de duvet très-fin et très-fort ; réunir ces brins de soie et les nouer ensemble, les éparpiller ensuite en forme de pinceau, qu'on trempe dans un mélange fait par parties égales, de cire jaune, de diachylum, de poix de cordonnier et de résine ; en mettre suffisamment pour qu'étant arrondi le tout égale le volume de la sonde ; laissez refroidir ; malaxer, et l'arrondir

comme le bout d'une sonde; en la poussant dans le rétrécissement elle prend la forme de ce dernier; si la tige de la petite bougie est au centre, le bourrelet urétral est circulaire, et il faut cautériser toute la circonférence: si elle est à la partie supérieure, le bourrelet à détruire est à la partie inférieure; si la tige est à la partie inférieure, il faut cautériser la partie supérieure; il en est de même pour les côtés. La petite bougie de cire à mouler ne doit avoir que deux pouces et demi de longueur.

L'ingénieuse modification de Ducamp, donne à la petite bougie ajoutée, une solidité d'autant plus parfaite, qu'elle fait corps, pour ainsi dire, avec la sonde, et un coup-d'œil suffit, pour mettre le praticien à même de s'assurer positivement, de la profondeur et de la situation du rétrécissement; mais notre auteur ne se contenta pas d'avoir ainsi perfectionné la sonde exploratrice; il sentit la nécessité d'un instrument, qui pût faire reconnaître l'étendue du rétrécissement en faisant pénétrer à volonté une bougie dans tout espèce de rétrécissement; et il y parvint à l'aide d'une bougie emplastique, introduite au moyen d'un instrument qu'il nomme *conducteur*; c'est une sonde de gomme élastique n°. 8 ou 9, de huit pouces de longueur, percée des deux bouts, portant la division du pied comme tous

ses instrumens. Il ferme l'extrémité antérieure avec un bouchon de cire et de soie, qu'il modèle sur l'extrémité de l'instrument, de manière à lui faire un bout arrondi et uni, l'introduire jusqu'à l'obstacle, et retirer le bouchon: si l'ouverture du rétrécissement est au centre, le canal forme dans le point rétréci, un cône tronqué, présentant à son sommet l'ouverture par laquelle la bougie doit passer, de manière, qu'avec ce conducteur, non-seulement la bougie ne peut point vaciller, mais son introduction est toujours très-facile. Lorsqu'e cette ouverture est en haut ou en bas, ou sur les côtés, Ducamp se sert d'un autre conducteur, qui porte latéralement, près de son extrémité antérieure, une éminence plus ou moins forte; il résulte de cette forme, que l'ouverture du conducteur est toujours sur le côté et jamais au centre, de sorte, qu'en plaçant l'éminence au côté opposé au rétrécissement, l'ouverture du conducteur est toujours parallèle à celle du rétrécissement, et la bougie pénètre toujours avec facilité: la rainure que l'on trouve sur la bougie qui a traversé le rétrécissement, en indique l'étendue. Voilà un second instrument inventé par Ducamp, et dont personne avant lui n'avait eu l'idée. Je passe sous silence son conducteur métallique, parce qu'il est très-compliqué et qu'il ne l'employa presque jamais.

Les instrumens dont se servaient les médecins anglais , pour porter le caustique sur le bourselet urétral , étaient tellement défectueux que presque tous les malades étaient exposés à des accidentis plus ou moins graves ; ils fixaient le caustique au bout d'une bougie, par des substances peu agglutinatives ; ils le portaient ainsi à nu à travers le canal de l'urètre jusqu'au rétrécissement , où ils le laissaient séjourner plus ou moins long-tems ; il résultait de cette méthode peu rationnelle , que les parties morbides et les parties saines étaient également cautérisées , et que le séjour du caustique ainsi à nu occasionnait souvent des ravages affreux , tantôt sur les parties malades , tantôt sur les parties saines.

Ducamp sentit le besoin d'un instrument avec lequel , on pût à volonté , détruire le rétrécissement dans toute son étendue, en le touchant d'avant en arrière , et de dedans au dehors ; le cautériser circulairement ou n'intéresser qu'une plus ou moins grande étendue de sa circonférence , et qui pût en même tems garantir toutes les parties saines de l'action du caustique.

Son génie inventif créa le *porte caustique* ; cet instrument se compose d'une canule de gomme élastique très-flexible , n°. 7 ou 8 , de huit pouces de longueur , et d'une douille de platine de six lignes de longueur , et de même grosseur que le

tube de gomme élastique. Cette douille porte intérieurement, dans une ligne d'étendue, un pas de vis, au moyen duquel elle peut s'adapter au tube de gomme élastique et faire corps avec lui ; à une ligne au-dessous de cette vis, et toujours intérieurement, cette douille présente dans la moitié de sa circonférence, deux arêtes saillantes qui se prolongent jusqu'à son extrémité, en laissant entre elles de chaque côté, et sur deux points diamétralement opposés, une partie vide qui forme, de bas en haut, une coulisse et un cylindre de platine de cinq lignes de longueur et de moins d'une ligne de diamètre, supporté par une bougie de gomme élastique de huit pouces et demi de longueur qui lui sert de manche ; c'est dans la rainure de ce cylindre qu'est placé le caustique de la manière suivante.

Mettre dans la rainure à peu près un demi grain de nitrate d'argent, diriger au moyen d'un chalumeau la flamme d'une bougie au-dessous de la rainure ; la matière entre bientôt en fusion et remplit cette rainure ; trois applications d'une minute chaque fois suffisent pour guérir un rétrécissement, et il n'y a, à chaque application, qu'un dixième de grain de dissous.

Les avantages de ce nouvel instrument sont :  
1<sup>o</sup>. de pouvoir parcourir le canal de l'urètre

avec le caustique reconvertis et enveloppés par la douille, laquelle à son tour empêche le caustique d'agir au devant du rétrécissement. 2°. De ne faire pénétrer le caustique que dans le rétrécissement, et de pouvoir cautériser à volonté le bourrelet urétral, quelles que soient sa situation et son étendue. 3°. De respecter toutes les parties saines.

Quoique les médecins anglais aient toujours été persuadés que la guérison était complète, dès que le rétrécissement avait été détruit par le caustique, Ducamp a élevé des doutes à cet égard ; et il paraît qu'il craignait que l'inflammation inséparable de toute cautérisation, ne reproduisit le même rétrécissement par une cicatrice plus ou moins concentrique ; il pensa qu'il obvierait à cet inconvénient, s'il parvenait à dilater la cicatrice de manière à ce qu'elle fût aussi large que le canal de l'urètre dans l'état naturel ; et il parvint à cet heureux résultat par la découverte de sa bougie à ventre. C'est une bougie dont la tige n'a que deux lignes de diamètre, et le renflement ou ventre, qui est à un pouce de l'extrémité supérieure, ayant de douze à quinze lignes d'étendue, diffère en diamètre ; le ventre des plus petites bougies est de deux lignes et demie, ensuite trois lignes, d'autres trois lignes et demie et les plus grosses quatre

lignes et demie. Il résulte de cette forme particulière, que les bougies à ventre ne distendent que le point retréci, et elles peuvent le distendre de quatre lignes ( largeur naturelle du canal ).

Je ne dois pas m'occuper de son dilatateur, 1<sup>o</sup>. parce que les bougies à ventre remplissent le même but; 2<sup>o</sup>. parce que ce moyen n'a été ni créé, ni perfectionné par notre confrère.

Il termine son intéressant ouvrage par quinze observations de rétrécissemens plus ou moins compliqués, et tous traités avec un succès complet par sa méthode modifiée; mais vous jugerez encore mieux de la supériorité et de l'importance de la découverte de notre confrère, par le passage suivant extrait du savant rapport fait à l'Institut, par MM. *Deschamps et Percy*.

« Nous pensons, (disent ces deux Nestors de la chirurgie française), tout en rendant justice aux hommes recommandables qui ont précédé Ducamp dans la même carrière, » qu'aucun n'y a déployé autant d'industrie, » d'adresse et de talent; il nous semble même » qu'il serait pour le moins difficile de faire » mieux, et de découvrir un mode de traitement » plus court, plus simple, plus certain et plus » raisonnable ».

Mais l'envieuse jalouse, mécontente de l'assen-

timent honorable que cet ouvrage venait de recevoir d'un des premiers corps savans de l'Europe , lança une critique aussi amère que maladroite , dans laquelle on chercha à ébranler la solidité des principes de la doctrine de Ducamp , a nier ce que l'expérience journalière confirme , et à contester à son auteur son ingénieuse invention.

*Ducamp* sourit d'abord à des efforts aussi impuissans ; il ne voulait combattre un si faible adversaire que par les armes de l'ironie ; mais , entraîné par son étonnante facilité , il saisit la férule de la dialectique , et en frappa impitoyablement une aussi orgueilleuse présomption , qui , loin de profiter de la docte leçon , fit une seconde tentative pour porter un coup mortel à son ouvrage..... Et dans quel moment attaqua-t-on *Ducamp* ? Lorsque la nature l'avait déjà mis hors de combat : heureusement que l'amitié se chargea de le défendre , et elle n'eut besoin , pour repousser cette injuste agression , que de mettre au grand jour la fraude et la mauvaise foi qui masquaient un dessein si perfide.

A peine le *Traité des rétentions d'urine* fut-il connu du public , que les malades affluèrent chez son auteur. Les nombreuses guérisons qu'il opéra , surpassèrent bientôt son attente ; cette

heureuse circonstance mit Ducamp à même de suivre l'impulsion de son cœur ; animé des sentiments de la plus douce philanthropie , il prodigua également ses soins affectueux aux citoyens de toutes les classes , et sa main gauche déposa souvent dans le sein de l'indigence , les honoraires que sa main droite venait de recevoir de l'opulence : ce fut alors seulement que son front sévère se dérida , et qu'il consacra quelques soirées aux douceurs intérieures de sa propre famille ; il se fit un devoir de resserrer les liens de l'intimité qui unissait tous ses membres entre eux. Ses soins attentifs firent apprécier à sa jeune épouse le bonheur que peut procurer un hymen bien assorti. Cette heureuse famille s'applaudissait chaque jour de la félicité parfaite dont elle jouissait , lorsqu'une affreuse maladie qui depuis long-tems était latente , se développa tout à coup chez notre confrère avec des symptômes effrayans : ses progrès furent rapides , et dans les premiers jours de Mars , Ducamp , prévoyant sa fin prochaine , traça d'une main ferme , quoique défaillante , ses dernières volontés relatives à l'impression de la seconde édition de son ouvrage : il chargea de cette exécution délicate , M. le docteur *Nicod* , avec la réserve expresse qu'il ne changerait rien à sa doctrine. Les tendres soins que lui prodigua son épouse lui firent regretter la vie ; mais les

angoisses de la maladie ne purent ébranler la fermeté de son ame. Sa présence d'esprit ne l'abandonna jamais, et il mourut le 1.<sup>er</sup> avril 1823, avec le calme et la tranquillité d'un homme de bien.

Chacun de vous, Messieurs, fut profondément affligé de la nouvelle de sa mort, et vous donnâtes une preuve de l'étendue de votre douleur, en assistant presque tous au convoi de cet ami commun, pour lui payer le dernier tribut de vos regrets et de votre sincère attachement. Moissonné au printemps de la vie, nous pouvons dire que Ducamp n'a pas assez vécu, ni pour la science, ni pour l'humanité; mais qui peut dire qu'il n'a pas assez vécu pour lui? Ses nombreux travaux et sa précoce célébrité attestent qu'il a honora-blement rempli sa trop courte carrière. Son nom avait déjà franchi les limites de la France, et son corps fut à peine déposé dans l'immensité du chaos, que des gens de l'art, pressés de jouir du fruit de ses veilles, se firent pompeusement annoncer comme les uniques légataires de son talent et de ses connaissances. Chacun d'eux veut remplacer notre estimable et malheureux confrère; mais chacun d'eux est-il susceptible de ces brû-lantes inspirations qui caractérisent le génie; et la nature les a-t-elle doués de la rectitude de son ju-gement chirurgical et de la dextérité de sa main?

Espérons néanmoins que chaque aspirant hono-  
rera la mémoire de Ducamp, en se distinguant dans  
la route épineuse qu'il a explorée lui-même avec  
tant de succès, et que la jalouse qui s'arrêta tou-  
jours aux portes du *Ténare*, ne descendra jamais  
dans sa tombe pour y troubler le repos de sa cendre.

